



Frédéric Borel et Pierre Dufour, lauréats de la première édition du Prix du dessin d'architecte Louis Le Masson - Académie des beaux-arts

Créée à l'Académie des beaux-arts en 2023 par Bernard Le Masson en mémoire de Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, et François Masson (1745-1807), sculpteur, la Fondation qui porte leur nom a pour but de soutenir la création artistique et l'accès à la culture et l'art.

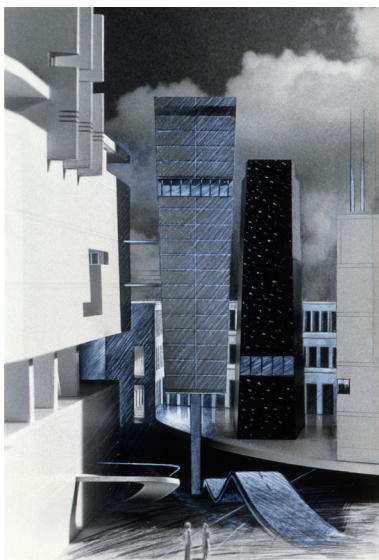
En 2025, la Fondation a souhaité créer le **Prix du dessin d'architecte Louis Le Masson - Académie des beaux-arts**, qui vise à reconnaître un architecte vivant, présentant des dessins à la genèse d'un projet d'architecture. Ce prix a vocation à encourager des architectes, notamment en milieu de carrière, à développer leurs idées et leurs œuvres.

Ce prix est attribué en alternance avec le prix de sculpture François Masson (décerné en 2024 à Raphaël Zarka).

En 2025, deux prix sont décernés : le **1^{er} prix d'un montant de 30 000 euros** et le **2^e prix d'un montant de 10 000 euros**.

Une exposition consacrée à ce prix sera présentée à *La Galerie de l'Académie des beaux-arts* (Galerie Vivienne, 4 rue des Petits-Champs, Paris II^e) à l'été 2026.

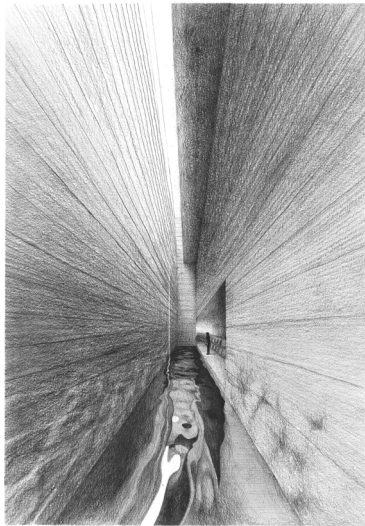
Frédéric Borel, premier Prix



Oberkampf, © Frédéric Borel
© ADAGP, Paris, 2025

Né en 1959, Frédéric Borel est architecte diplômé de l'école Spéciale d'Architecture en 1982. En 1984, il fonde sa propre agence, *Frédéric Borel architecte*. Il est successivement lauréat du *PAN XIII*, des *Albums de la jeune architecture* et de la *Villa Médicis hors les murs*. Il réalise à Paris plusieurs programmes de logements, notamment rue Ramponneau et boulevard de Belleville (1989), rue Oberkampf (1993), rue Pelleport (1999), avenue Raymond Poincaré (2006) et dans la ZAC Masséna (2008). Il élabore une nouvelle approche de la question urbaine en proposant des espaces librement accessibles aux citoyens. Cette volonté d'ouverture se prolonge dans ses projets d'aménagement de quartiers, en France comme à l'étranger : sur le site de la brasserie Ottakring à Vienne (1998), à Tianjin en Chine (2005) ou encore à Grand-Quevilly (2014). En 2010, il reçoit le Grand Prix National de l'Architecture.

Pierre Dufour, deuxième Prix



Château Lafite Rothschild
© Pierre Dufour

Né en 1987, Pierre Dufour est architecte et cofondateur du bureau *Antoine Dufour architectes*, basé à Paris, lauréat des AJAP 2016 et du prix de la *Première Œuvre* en 2019. Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville en 2010, et de l'École de Chaillot en 2015, il est nommé architecte en chef des Monuments Historiques en 2017. Il collabore régulièrement avec le Ministère de la Culture notamment dans le cadre de la mise en place du label « Architecture contemporaine remarquable », et participe à diverses actions en faveur de la culture architecturale. Parallèlement, Pierre Dufour enseigne depuis 2016 en tant que maître de conférences associé à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand et depuis 2025 à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est. Son travail s'inscrit dans le développement d'une pensée théorique et réflexive nourrie par l'enseignement, les publications et les interventions. Il interroge en particulier les notions de temps et de durée, les processus de transformation, de déprise et de ruine.

Le jury de cette première édition était composé de :

- Marc Barani, membre de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts
- Anne Démians, membre de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts
- Bernard Desmoulin, membre de la section d'architecture de l'Académie des beaux-arts
- Pierre-Antoine Gatier, membre de la section d'architecture
- Dominique Perrault, membre de la section d'architecture
- Alain Charles Perrot, membre de la section d'architecture
- Jacques Rougerie, membre de la section d'architecture
- Jean-Michel Wilmotte, membre de la section d'architecture
- Aymeric Zublena, membre de la section d'architecture
- Sabine Frommel, correspondante de la section d'architecture
- Francis Rambert, correspondant de la section d'architecture
- Philippe Trétiack, correspondant de la section d'architecture
- Chris Younès, correspondante de la section d'architecture

La Fondation Louis Le Masson et François Masson

La *Fondation Louis Le Masson et François Masson – Académie des beaux-arts* a pour but de soutenir la création artistique et l'accès à la culture et à l'art. Elle a été créée en 2023 par Bernard Le Masson, en mémoire de ses aïeux Louis Le Masson (1743-1829), architecte et ingénieur, et François Masson (1745-1807), sculpteur. Elle mène des actions d'intérêt général ayant un caractère éducatif, scientifique, social ou culturel, à travers l'attribution de bourses, le soutien à des résidences de chercheurs ou d'artistes, et l'organisation de prix artistiques.

La Fondation privilégie la création artistique dans les arts plastiques, notamment la sculpture et l'architecture, ainsi que les initiatives en lien avec les deux frères et leur période historique.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle vient d'ouvrir *La Galerie de l'Académie des beaux-arts*, son nouvel espace d'exposition.

**Hermine Videau – Directrice de la communication
et des prix**

tél : 01 44 41 43 20

mél : com@academiedesbeauxarts.fr

**Pauline Teyssier
Chargée des relations presse**

tél : 01 44 41 44 58

mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts

23, quai de Conti - 75006 Paris

www.academiedesbeauxarts.fr

 @academiebeauxarts

 @AcadBeauxarts

 @academiedesbeauxarts